

MAIRIE

Liste des arrêtés municipaux portant autorisation d'occupation privative du domaine public communal et des voies publiques.

LA SOCIETE AURORA	Villa Nocturne 5, boulevard du Ténac	une palissade d'une surface de 15 m ²	du 1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	2008-0235
L'ENTREPRISE SMETRA	"LA CACHETTE" boulevard de Belgique	une palissade d'une surface de 417 m ²	du 1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	2008-0371
L'ENTREPRISE SMETRA	Chantier INDUSTRIA MINERVE avenue Crovetto Frères	une palissade de 600 m ²	du 1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	2008-0373
L'ENTREPRISE SMETRA	Chantier INDUSTRIA MINERVE boulevard de Belgique	une palissade de 600 m ²	du 1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	2008-0395
LE GROUPEMENT AL.BER.TI SAM SOLETANCHE SAM	Chantier "L'Oiseau Bleu" 23, boulevard de Belgique	une rampe d'accès de 18,10 m ²	du 1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	2008-0581
L'ENTREPRISE S.I.T.R.E.N.	5 - 7 avenue du Port	une palissade de 400 m ²	du 4 mars 2008 au 30 novembre 2008	2008-0764
Monsieur RIEM Patrick	Emplacement "réservés" situés sur la route de la Piscine (darse nord) contre le restaurant "Le Nautic"	un véhicule de sport lui permettant d'exercer son activité de visite guidée de la ville	du 29 mars 2008 au 31 décembre 2008	2008-1163
LA SOCIETE LIVEN UP	sur les places de stationnement de l'avenue de la Madone situées entre les emplacement réservés aux taxis et le passage protégé menant au jardin dit de la "petite Afrique"	Stationner des voitures de sport dans le cadre de son activité de tours privés effectués en circuit fermé (départ et arrivée à Monaco)	du 1 ^{er} mai 2008 au 31 décembre 2008	2008-1422
LA SAM EPICURE	Complexe de loisirs - anse du Portier - boulevard Louis II	une palissade de 183 m ²	du 16 juin 2008 au 31 décembre 2008	2008-2145
L'ENTREPRISE PASTOR JB & FILS	Chantier du nouveau Yacht club boulevard Louis II	des palissades d'une surface de 1440 m ²	du 9 juin 2008 au 31 décembre 2008	2008-2488